

Feu vert pour le parc éolien de Sainte-Croix – le Tribunal fédéral souligne la flexibilité de l'éolien, ainsi que sa contribution à la sécurité d'approvisionnement

Le Tribunal fédéral a rejeté les recours de Bird Life, Helvetia Nostra et consorts contre la réalisation du parc éolien de Sainte-Croix dans le Jura vaudois. Il juge les impacts sur les oiseaux migrateurs négligeables et souligne la flexibilité de production en fonction des besoins du marché, ainsi que la contribution du parc à la sécurité d'approvisionnement. 23 ans après la première étude de faisabilité, la construction du parc va enfin pouvoir débuter. « Il s'agit d'une décision très importante pour le plus ancien projet éolien de Suisse », se réjouit Lionel Perret, directeur de Suisse Eole. Il reste toutefois encore six parcs en attente d'une décision du Tribunal fédéral.

« C'est la première fois que des oppositions à un projet éolien sont levées pour en permettre la réalisation. Ce projet est la preuve que la branche prépare des projets avec des dossiers solides et étayés et qu'elle est en mesure de renforcer notre approvisionnement électrique en hiver de manière significative », constate Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole. « Cette jurisprudence en faveur de l'éolien aura un effet positif sur le traitement des projets éoliens suisses par les tribunaux. »

Le Tribunal fédéral : ... « sécurité d'approvisionnement en particulier en hiver »

Dans sa décision du 21.4.21, le Tribunal fédéral a rejeté les recours de Bird Life, Helvetia Nostra et de l'Association pour la sauvegarde des Gittaz en s'appuyant sur des études sérieuses réalisées par des spécialistes de l'environnement indépendants et sur l'intérêt national pour l'énergie éolienne. C'est une excellente nouvelle pour la politique énergétique et climatique suisse. « Le jugement aura des répercussions positives sur la vitesse de traitement des dossiers par les tribunaux pour les projets futurs, » constate Isabelle Chevalley. « Actuellement six parcs, qui affichent un potentiel d'environ 320 mio. de kWh annuels, sont en attente d'une décision du Tribunal fédéral; de quoi à tripler la production éolienne suisse » ajoute Lionel Perret. Le Tribunal fédéral écrit dans son jugement : « *Les installations de production d'énergie éolienne offrent en effet une flexibilité de production dans le temps et en fonction des besoins du marché (art. 15, al. 5 in fine LEnE) et contribuent de manière significative à la sécurité de l'approvisionnement, en particulier en hiver lorsque la consommation électrique est la plus élevée, en permettant de charger ou de décharger le réseau selon les besoins.* »

Impacts négligeables sur les oiseaux migrateurs

Le Tribunal fédéral poursuit : « Selon l'expérience du parc éolien de Peuchapatte (JU), qui comprend trois éoliennes de 150 m de hauteur sur une crête du Jura, les impacts sur les oiseaux migrateurs ont été considérés comme négligeables. » Romande Energie, le porteur du projet, réalisera un éventail de mesures visant à compenser les impacts sur la biodiversité voire améliorer.

Persévérance et patience

« Persévérance et patience sont les deux maître-mots de la branche ! Il y a quelques années déjà que nous avons remis à Romande Energie le prix de la persévérance pour avoir poursuivi et soutenu le projet pendant toutes ces années ! », déclare Isabelle Chevalley. « La commune de Sainte-Croix le mérite autant: les habitants de la commune ont accepté le projet lors d'une votation en 2012. Le parc est malheureusement particulièrement représentatif de la lenteur des procédures qui frappe les projets éoliens en Suisse : l'étude de faisabilité a été réalisée en 1998, alors que la plupart des jeunes qui manifestent dans la rue contre le changement climatique n'étaient pas encore nés ! », rappelle Isabelle Chevalley.

Bénéfique pour la biodiversité et le climat

L'énergie éolienne constitue un excellent complément aux énergies solaire et hydraulique car les éoliennes sont particulièrement performantes en hiver, lorsque le solaire et l'hydraulique produisent le moins, mais que la demande en électricité est la plus forte. Elle aidera ainsi à réduire les importations de courant produit à base de charbon en hiver.

Compléments d'information :

Lionel Perret, directeur de Suisse Eole, 078 739 80 01

Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole, 079 627 92 30

Anita Niederhäusern, contact médias, 077 512 81 26

À propos de Suisse Eole

L'énergie éolienne suisse va devenir le pilier d'un approvisionnement en électricité basé sur les énergies renouvelables : Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, évalue le potentiel de l'énergie éolienne à 15% de la consommation actuelle d'électricité, sous réserve que la Confédération, les cantons, les communes et la population travaillent main dans la main à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. Le développement de l'énergie éolienne va de pair avec des critères centraux de développement durable et prend en compte les zones protégées d'importance nationale. Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, a été créée en 1998 et compte actuellement près de 290 membres.